

FORMATION AIPR

Autorisation d'intervention à Proximité des Réseaux Opérateur

REF : AIPRO

Durée : 1 jour

Contact :

GTH Formation

53, rue du Foix

41000 Blois

www.gthformation.fr

contact@gthformation.fr

Vous avez besoin d'un conseil dans le choix d'une formation, contacter notre conseiller :

Géraldine THOREL

06 86 76 97 33

g.thorel@gthformation.fr



Accessibilité :

Pour une identification des besoins, merci de contacter le référent pédagogique.

OBJECTIFS DU MODULE

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le Guide Technique afin de prévenir les dommages aux réseaux, la protection des travailleurs, des riverains, de l'environnement et la continuité des services.
- Identifier les différents réseaux.
- Adapter la méthode de travail aux risques identifiés.
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires.
- S'entraîner sur les questions du QCM.

PUBLIC

- Personne exécutant des travaux de réseaux enterrés ou aériens : conducteur d'engins dans les travaux publics, conducteurs de nacelles élévatrices, de grues, de pompes à béton..., suiveur, canaliseur, ouvrier en travaux publics.

PREREQUIS

- Aucun.

PROGRAMME DE FORMATION

- Le contexte réglementaire, Normatif et les différents acteurs
- La responsabilité des acteurs et les principaux documents
- Terminologie employée dans la réglementation anti-endommagement
- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents
- Savoir reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir localiser les réseaux selon leur classe de précision
- Repérer des réseaux sur un plan
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les conditions de recours à l'Arrêt de chantier
- La règle des 4 A en cas d'accident ou d'endommagement
- Déclaration de dommage et responsabilité de l'entreprise

METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'exposés, d'études de cas et de mise en situation pratique.
- Entraînement à l'examen final sous forme de QCM.

EVALUATION

- L'examen se déroule sous forme de QCM sur tablette ou ordinateur sur la plateforme MEDDE.
- L'attestation de formation et de compétence sera délivrée au participant en cas de réussite au QCM